

Ordre du jour

RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU 5 février 2020
19H

SALLE MUNICIPALE, AU 286, RUE DE LA
FALAISE

1. Ouverture de la séance, vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Administration générale;
 - 3.1. Règlement 374 ayant pour objet de fixer les taux pour l'année 2020 pour la taxe foncière et la tarification pour les services d'aqueduc et d'égouts, d'assainissement et d'ordures ainsi que d'autres tarifs;
4. Questions du public;
5. Clôture de la réunion.

